

Protocole d'entrée en **Section Sportive Ski** pour la rentrée 2026-2027

Une fiche de candidature (disponible sur le site du lycée) est à retourner au secrétariat élèves du lycée pour le **9 mars 2026 pour le ski alpin et ski nordique** (délai de rigueur).

Afin d'obtenir un maximum d'informations, nous vous invitons à participer à la journée « portes ouvertes » du lycée qui aura lieu le **samedi 7 mars 2026**.

En ce qui concerne la section ski, chaque candidat devra participer aux 2 demi-journées de tests prévues :

1. La 1^{ère} demi-journée* sera consacrée aux tests sur neige (technique en ski de fond et en ski alpin) : - **SECTION ALPIN : mercredi matin 11 mars 2026.**
- **SECTION NORDIQUE : mercredi après-midi 18 mars 2026**

** Une convocation sera envoyée avec les informations détaillées sur l'organisation des tests.
ATTENTION : Le délai entre le dépôt de candidature et les tests sur neige pour le ski alpin étant très court, les familles recevront les convocations par mail le lundi 9 mars au soir pour le mercredi matin 11 mars (prendre ses dispositions en amont pour être présents aux tests du mercredi).*

En cas d'impossibilité de maintenir ces tests, des vidéos pourront être demandées (descente libre et tracé pour le ski alpin, les différents pas-techniques dans les 2 styles en ski nordique)

2. La 2^{ème} demi-journée sera destinée à faire passer aux candidats différents tests physiques et un entretien individuel au lycée.

Dates prévisionnelles : mercredi après-midi 13 ou 27 mai 2026 (merci d'apporter ce jour là vos bulletins scolaires et fiche dialogue)

Tous ces tests sont proposés aux candidats afin d'évaluer leur niveau de départ, leur marge de progression et leur motivation. Les résultats obtenus au cours de la saison passée (hiver 2025 / 2026) sur les courses fédérales seront également examinés.

Quels que soient les résultats obtenus aux tests et entretien, l'admission d'un postulant est soumise à l'examen de ses résultats scolaires par la commission d'admission.

L'affectation définitive dans l'établissement reste également soumise aux règles et critères définis par l'inspection académique, y compris dans le cas d'une réponse positive de la part de la commission d'admission.

La commission d'admission, dirigée par Madame la Proviseure est composée de :

Mme Charlotte BARGOT, enseignant d'EPS et coordonnateur de la section ski alpin au lycée,
M. FORESTIER Samuel, enseignant d'EPS et coordonnateur de la section ski nordique au lycée,
M. SCHIAVI Bastien, entraîneur du comité départemental en ski de fond et entraîneur à la section,
M. GRANDCLEMENT Cyril, entraîneur du comité départemental du Jura en biathlon et entraîneur à la section,
M. MARTIN Nicolas, entraîneur du comité départemental du Jura de combiné,
M. BAILLY BASINS John, directeur technique ski alpin,
Mr BENOIT GUYOD Sébastien, moniteur ESF et entraîneur de la section en ski alpin.